

celui-ci avait accusé McKenzie d'être la cause de tous les maux dont le pays avait à souffrir.

M. McKenzie dit : "Ce n'est pas vrai." M. Sherwood dit qu'il pouvait produire des papiers pour le prouver.

M. McKenzie dit : "Vous ne le pouvez pas." M. Sherwood dit qu'il le pouvait, à moins que M. McKenzie eût fait de ces papiers ce qu'il avait fait de la malle.

Ce soir (10 juillet) la chambre n'a été occupée que par la discussion d'une motion demandant le rapport des enquêtes tenues dans l'Asile provincial des aliénés.

Toronto, 11 Juillet. Hier soir, les ministres consentirent à communiquer certains rapports concernant l'Asile Provincial des Aliénés.

M. W. H. Boulton introduisit un bill pour exempter les propriétaires de journaux du pays des droits de poste en certains cas.

Sur motion de M. Cartier, il fut voté une adresse pour la production d'un rapport des Commissaires, sur la Banque de Prévoyance et d'Épargne de Montréal.

Sur motion de M. W. H. Boulton, une autre adresse fut résolué ayant pour objet un rapport sur les affaires des Collèges de la Reine, de Regiopolis et de Victoria.

Le Conseil Législatif fit parvenir un message notifiant son adhésion au bill relatif aux Notaires, — aussi, au bill d'Association Bienveillante des Pompiers de Montréal.

M. H. J. Boulton fit motion que la Chambre se formât en Comité-Général pour prendre en considération l'état de la Province au sujet de la résignation faite par M. Baldwin de son siège dans le Cabinet, et de sa continuation dans la fonction subordonnée de Procureur-Général à laquelle a été attaché ce siège, depuis l'Union, avec instruction de considérer les résolutions proposées ci-après et d'en faire rapport à la Chambre.

Les résolutions énonçaient que, dans la première Session du premier Parlement de cette Province, après l'Union, l'Hon. Robert Baldwin proposa de résoudre : — "Que dans la vue de maintenir l'harmonie entre les différentes branches du Parlement Provincial, les administrateurs devraient être toujours des hommes jouissant de la confiance publique, dont la politique et les opinions concordassent avec celles des représentants du peuple, offrirait la garantie que les vœux et les intérêts bien entendus du peuple, déclarés par notre Gracien-Souverain de ce pays et en Angleterre, et va à dire que la résignation du Procureur-Général (M. Baldwin) comme tel et comme occupant un siège dans le cabinet, ayant été acceptée par Son Excellence le Gouverneur-Général, selon la communication faite à l'Assemblée Législative par ce hon. monsieur par lui-même de sa place en Chambre, le lundi 30 juin, c'est en violation des principes qu'il a lui-même précédemment avoués, et contrairement à la pratique des hommes d'état Anglais, qu'il a dans toutes les occurrences fait profession de prendre pour guides dans les manières d'un intérêt constitutionnel, qu'il se présenterait en sa personne la fonction subordonnée de procureur-général de son siège dans le Cabinet Provincial — recevant par là les émoluments et remplissant les devoirs de ce haut office dans la dépendance de ses collègues collégues, tandis qu'il s'exempte lui-même de cette responsabilité que durant la première session du premier parlement du Haut Canada il déclara si emphatiquement devoir être inhérente aux principales charges subordonnées de l'office de représentant de la Souveraine.

Il s'en suivit de ces résolutions un long débat qui se prolongea toute la soirée. Les résolutions n'ont point été imprimées.

M. Baldwin et d'autres déclarèrent que ces résolutions équivalaient à un vote de non-confiance. Il (M. Baldwin) ne tenait l'office de Procureur-Général qu'à la demande de ses collègues et jusqu'à ce qu'un successeur le remplaçât, et il ne le faisait qu'au fin de ne point embarrasser le Ministère. Il ne croyait pas que le Ministère dût être justifiable de résigner dans l'état présent des affaires.

M. McNab, M. Sherwood, McDonald de (Kingston) Smith (de Frontenac) et d'autres encore, pressèrent le gouvernement d'ajourner la question, afin de permettre l'impression et la prise en considération des résolutions de M. Boulton, mais le Ministère s'y refusa par la raison qu'il n'y pouvait consentir après le débat passé.

Une motion pour ajourner par Sir A. McNab fut perdue à une division de 49 contre 20.

Sir A. McNab s'efforça alors de prouver que les résolutions étaient hors-d'ordre parce qu'il n'en avait pas été donné avis.

Après discussion, le Président décida favorablement à cette objection de Sir A. McNab.

Ce soir, la Chambre a concouru dans le rapport du Comité Général au sujet de la Police de Québec et de Montréal.

Le Bill du Collège de la Trinité est sous considération.

Nominations Officielles. Toronto, 12 Juillet 1851.

Il a plu à S. E. le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir : François Hamelin de Deschambault, et John Nevin de Valenciennes, pour être Juges de Paix dans le District de Québec ; Pour être Commissaires pour la décision sommaire des Petites Causes ; Messieurs Charles Pelopon, Jean Baptiste Chapdelaine et Joseph A. Courville, pour la Paroisse St. Jude de St. Ours ;

Messieurs Léon Rousseau, Amable Paradis, Michel Pouquin, Edouard G. Dugré, Benoni Papin et Louis Boisvert, pour la Paroisse St. Michel d'Yamaska.

NOUVELLES D'EUROPE. France.

La question révisionniste arrive au moment décisif, mais amènera-t-elle une solution ? C'est la question que l'on se pose. Les chefs de partis qui demandent la révision entretiennent des espérances contraires ; les uns le veulent pour relever sur les ruines la monarchie légitime ; d'autres, seulement pour fortifier les institutions républicaines. C'est le chaos.

Le Président devait partir le 30 juin pour la Touraine ; et repartir le 6 juillet pour Beauvais afin d'y assister à l'inauguration de la statue de Jeanne Hachette.

Les journaux rouges échangent des mots assez vifs au sujet des pétitions contre la loi électorale. La Presse combat ce pétitionnement, le Siècle le passe sous silence, l'Événement en parle sans rien dire ; le National et la République l'appuient avec passion. En revanche, tous ces journaux n'ont qu'un avis quand il s'agit des pétitions révisionnistes. Non seulement ils les apprécient de la même façon, mais ils ont aussi la même manière de les compter.

On sait, par exemple, que toutes les séances de l'Assemblée s'ouvrent depuis quelque temps, par des dépôts de pétitions. En tête du compte-rendu de la dernière séance, le Siècle constate le fait en ces termes :

"Plusieurs représentants déposent des pétitions demandant soit la révision de la Constitution, soit le rappel de la loi du 31 mai."

De cette version il résulte qu'il y a équilibre entre les pétitions de l'une et de l'autre sorte. Cependant, si le Siècle veut que son lecteur soit forcé d'arriver à cette conclusion, il substitue au moins de la fraude. La Presse est plus audacieuse ; elle dit :

"Plusieurs membres de la Droite déposent des pétitions pour la révision de la Constitution."

"Un grand nombre de membres de la Gauche en déposent pour l'abrogation de la loi du 31 mai et le rétablissement du suffrage universel."

Tels, les partisans de la réforme électorale l'expriment visiblement sur les révisionnistes. — On les a comptés en grand nombre, et leurs adversaires ont à peine été plusieurs, quatre ou cinq peut-être.

Voilà le *Moniteur* : D'après le journal officiel, le grand nombre de membres qui ont déposé des pétitions contre la loi électorale donnait au total le chiffre trois. Parmi les pétitions révisionnistes, plusieurs membres ont se traduire par quarante-deux.

C'est, ainsi que les journaux écrivent l'histoire. On le savait. Il semble bon cependant de le rappeler.

— Un fait qui a pour origine la funeste pression des partis, a eu lieu à Montpellier. Deux journaux politiques, l'un rouge, l'autre blanc, sont depuis longtemps en présence. Le rédacteur de la feuille socialiste, M. Arstide Olivier, fils d'un ancien constituant, ne pouvant pas provoquer en duel le rédacteur de la feuille contraire, celui-ci étant infirme et bossu, n'a trouvé rien de mieux que de provoquer le parti légitimiste en masse. Les royalistes de Montpellier se sont alors réunis et ont désigné un de leurs, M. de Ginestars, fils d'un ancien officier de la garde royale, pour répondre au défi de M. Olivier.

Le combat a eu lieu au sabre. M. Olivier, peu familiarisé avec cette arme, a pris le parti de charger son adversaire la pointe au corps et s'est précipité sur lui sans lui donner le temps de se reconnaître. M. de Ginestars n'a pu résister à cette attaque impétueuse et a été traversé de part en part ; mais au moment où il tombait il a frappé mortellement M. Olivier. Les dernières nouvelles annoncent que les deux combattants sont morts et que la ville de Montpellier est, à cette occasion, en proie à une vive agitation.

Le dernier arrivage n'apporte rien d'important et ne fait qu'annoncer quelques nouvelles dont nous attendons sous peu de jours le développement.

IRLANDE.—Le comité de l'université catholique d'Irlande, a tenu sa séance mensuelle le 26 juin dernier, sous la présidence de sa grâce l'Archevêque d'Armagh, primat d'Irlande. Outre le Primat, deux Archevêques assistaient à cette réunion, avec un grand nombre de prêtres et de citoyens distingués. Le secrétaire donna connaissance de plusieurs lettres très-encourageantes, accompagnées d'envoi d'argent, venues de différentes parties de l'Europe, de l'Amérique et même des Indes. En Angleterre, une collecte faite par le rév. M. McGinity, auprès de vingt-cinq personnes seulement, a produit £160 10 sterling.

On a consenti dans cette réunion, le plan de l'organisation de l'université, et il a été résolu que les adresses seraient envoyées aux Evêques d'Angleterre, de France et d'Amérique.

HAUT-CANADA. M. l'Éditeur des *Mélanges* voudrait-il bien insérer dans les colonnes de son Journal, l'adresse suivante, présentée au Révérend Messire Chiniquy, à la suite d'une retraite sur la Tempérance, à Sandwich, Canada West.

Adresse des habitants de Sandwich au Révérend Messire Chiniquy, à la suite d'une retraite sur la Tempérance.

Révérénd Monsieur, On recontra quelquefois sur cette terre de misères, des jours de consolation, de joie, de

honneur ; mais jamais on ne rencontré des jours d'une consolation aussi vraie, d'une joie aussi pure, d'un bonheur aussi complet que ceux qui viennent de s'écouler dans cette paroisse. Bénis mille fois ces jours où nous avons vu tomber l'arbre funeste qui perla si longtemps des fruits empoisonnés, où nous avons vu combler l'abysses, qui a englouti tant de fortunes, tant de vertus, tant de familles.

Mille fois bénies ces heures trop rapides, quand à la vue de votre croix miraculeuse, aux accents de votre parole, si douce, si forte, si victorieuse nous avons senti dans nos cœurs des émotions si tendres, et dans nos yeux des larmes si délicieuses, et surtout quand nous avons vu s'élever par centaines, par milliers vers l'étendard de la Sainte Tempérance nos enfants et nos pères, nos frères et nos amis pionnant avec courage malédiction à l'eau brûlante de l'enfer, et bénédiction à l'eau rafraîchissante du ciel. Que Dieu soit glorifié des millions de fois d'avoir amené parmi nous l'apôtre de 250,000 âmes, le compatriote, l'ami, le père, qui vient de nous arracher à la honte, à l'enfer.

On le souvenir de cette retraite, le souvenir de votre parole et de vos traits demeurent éternellement gravés dans nos cœurs. Grâce à votre zèle, nos enfants auront du pain, nos familles vivront en paix, nos vieillards mourront contents ; les bénédiction du ciel conleront sur nos terres et sur nos maisons. Le nom de canadien-français ne sera plus méprisé, mais excitera, nous le jurons, l'admiration et l'envie.

Au jour où l'enfer essaierait de replanter l'arbre foudroyé et maudit de l'impérence, les 4,000 cœurs de la société du comté d'Essex seront là, près de 8 000 bras s'éleveront pour le pulvériser, nous vous le promettons.

Puisse, ô bon père, ces dispositions vous reposer de tant de fatigues ! puisse notre fidélité devenir la preuve de notre reconnaissance.

Vous allez nous quitter, mais ce qui nous console, c'est que vous nous laissez votre cœur. Vous allez partir, nous ne pourrions vous suivre, mais ce qui nous console c'est que nos cœurs vous accompagneront partout, ce qui nous console, c'est que vous allez porter les bénédiction dans d'autres lieux de notre chère patrie, c'est que nous espérons vous revoir un jour au milieu de nous pour perfectionner votre sainte œuvre et pour aller jusqu'aux sources de nos rivières et au fond de nos lacs faire entendre votre voix à un si grand nombre de nos frères qui ne connaissent pas encore les bienfaits que vous nous avez fait connaître.

Revenez et alors vous verrez briller au milieu de nous la croix, le signe de notre victoire, vous verrez écrit sur nos maisons, sur nos fronts et dans nos cœurs : maudite soit la boisson enivrante ! bénie soit la tempérance !

UN TEMPLAIRE.

Réponse du Révérend M. Chiniquy. Messieurs,

Je reçois avec la plus vive reconnaissance, l'expression de vos sentiments bienveillants à mon égard ; mais permettez-moi de vous le dire, à la vue des merveilles que le Dieu des miséricordes a opérées parmi vous, depuis quelques jours, c'est vers le Ciel que vous devez tous faire monter une Hymne de reconnaissance.

Vous l'avez dit avec raison : l'arbre maudit des boissons fortes est déraciné, est abattu, pour ne jamais se relever, dans Sandwich ; mais ma main était de beaucoup trop faible pour briser, en si peu de temps, l'arbre dont les fruits amers sont les larmes, la désolation, la mort sous ses formes les plus hideuses. Le bras seul du Dieu Tout-Puissant a pu l'arracher de votre sol.

A Dieu seul soit donc tout l'honneur et toute la gloire de cette œuvre merveilleuse. D'ailleurs lorsqu'un Missionnaire a le bonheur de travailler au milieu d'un peuple dirigé par les Révérends PP. Jésuites il est assuré de travailler sur une terre bien préparée et doit attendre du Ciel la plus abondante moisson. Et puis lorsqu'un humble soldat, nous combations dans la plaine les ennemis de notre salut, comment n'aurions-nous pas été assuré de la victoire, lorsque nous savions que le vénérable Evêque de ce vaste diocèse, Monseigneur de Charbonnel, comme un nouveau Moïse, du Haut de la Montagne Sainte, élevait ses mains sacerdotales vers le Ciel en notre faveur.

Je partage votre pensée. — L'œuvre Sainte et mille fois bénie de la Tempérance est destinée non seulement à ramener la paix et le bonheur dans mille familles ; mais elle est destinée aussi à relever le caractère des Canadiens-Français que la boisson n'a que trop de fois flétri.

Chacun comprendra facilement qu'une population capable de faire en masse le sacrifice que vous venez de faire avec tant de promptitude et d'unanimité, est composée d'hommes aussi intelligents que généreux.

La Divine Providence vous a rendus ici les paisibles possesseurs d'un des plus beaux comme d'un des plus riches pays du monde. La tempérance vous aidera à le faire prospérer et vous donnera plus que jamais les moyens de le faire passer à vos enfants, couvert des bénédiction du Ciel.

CHARLES CHINIQUY, Ptre.

M. Chiniquy, arrivé ici depuis quelques jours a en les plus grands succès, en Haut-Canada, dans sa croisade contre l'impérence ; partout où il a prêché, ses efforts ont été couronnés des plus heureux résultats.

Voici le chiffre exact de ceux qui se sont enrôlés sous la bannière de la tempérance totale.

Détroit 900
Bourbonnais 1600
Chicago 800
Malden 1100

Sandwich 1700
Belle-Rivière 750
Ogdensburg 1300
Total 8,150
(C mmuniqué.)

Etats-Unis.

Cette année, le 4 Juillet a été plus particulièrement solennisé par la cérémonie de la pose de la première-pierre de l'agrandissement du Capitole à Washington ; car chaque retour des saisons étant, pour ainsi dire, marqué par l'annexion d'un nouvel Etat, le Palais de la République n'était plus assez vaste pour recevoir ses représentants.

Cette fête, dit le *Moniteur Américain*, a fourni l'occasion à M. Daniel Webster, Secrétaire d'Etat, de prononcer un magnifique discours, et l'orateur s'est étendu avec un juste orgueil sur les développements grandioses de son pays. Il y a 58 ans, le général Washington procédait sur le même emplacement à la pose de la première pierre du Capitole maintenant trop étroit, et M. Webster, rappelant éloquemment ce souvenir, en a fait le sujet de sa peroration :

"Concitoyens, quelles réminiscences s'élevaient dans nos esprits au moment où nous sommes ici assemblés pour renouveler une scène semblable à celle où Washington remplit un rôle si glorieux ! Je crois voir n'apparaître sa figure vénérable ; il est digne et grave ; mais l'anxiété semble assombrir ses traits. Le gouvernement qu'il préside est encore dans la crise de ses débuts. Son pays n'est pas exempt de troubles à l'intérieur, et il voit le monde en commotion et en armes autour de lui. Il voit les puissances étrangères disposées à essayer la force du gouvernement nouveau que s'est donné l'Amérique. Nous discernons des pensées profondes, lutant dans son sein, mêlées de craintes et d'espérances."

Washington marche à la tête d'un petit groupe à travers ces champs alors déserts ; ce n'est pas que vous voyez, il le passe sur un tronç d'arbre, il gravit cette éminence, où les vieux chênes de la forêt se dressent autour de lui, aussi épais que si le lien était consacré au culte des Druides, et à l'endroit même où nous sommes, il procède aux cérémonies du jour.

Et maintenant, concitoyens, si cette vision était une réalité, si Washington était vraiment et actuellement au milieu de nous, et s'il pouvait rassembler autour de lui les ombres des grands hommes d'Etat de nos temps, patriotes et guerriers, orateurs et diplomates, s'il daignait nous adresser la parole en leur présence, ne nous dirait-il pas en ce jour : Hommes de cette génération, je remercie Dieu et je me réjouis de voir que nos travaux, nos fatigues, nos sacrifices n'ont pas été en vain. Vous êtes prospères, vous êtes heureux, vous êtes reconnaisants. Le feu de la liberté est inextinguible en vos cœurs, mais le devoir et la loi l'empêchent d'éclater au dehors en incendie dévastateur. Sachez garder longtemps cette liberté que vous aimez. Conservez cette constitution qui vous a contenté de pénibles labeurs et qui a été pour vous la source de tant d'estimables bienfaits. Maintenez à jamais l'Union de ces Etats qui fut émentée de nos prières, de nos larmes, de notre sang. Soyez fidèles à Dieu, à votre patrie, à votre devoir, et c'est ainsi que le vieux monde, suivant le soleil dans sa course, verra vos générations à venir vous honoreront comme elles vous honorent ; c'est ainsi que le Tout-Puissant dont la grâce vous a si manifestement protégés, et dont la main étend également sa protection sur vous, fera pleuvoir ses bénédiction éternelles sur vous et sur votre prospérité."

Le procès-verbal de la cérémonie, scellée dans les fondations avec des médailles et d'autres documents est fait en entier de la main de M. Webster. Le voici :

"An matin du premier jour de la soixante quatrième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, dans la ville de Washington, ce jour étant le 4 juillet 1851, cette pierre, la première de l'agrandissement du Capitole, a été posée par M. Millard Fillmore, Président des Etats-Unis, assisté du Grand Maître des Loges Maçonniques, en présence des membres du Congrès, des Officiers, Corporations etc., etc. et d'un vaste concours de peuple, y compris quelques vieillards qui ont été témoins du Capitole par le Président Washington le 18 septembre 1793. Si donc, Dieu veut que dans l'avenir cet édifice tombe de sa base, s'il veut que ses fondations soient renversées, et que le dépôt confié à cette pierre apparaisse aux yeux des hommes ; que l'on sache alors qu'en ce jour, que l'Union des Etats-Unis d'Amérique est pleine et entière, leur constitution existe intacte dans toute sa gloire et son utilité originelle, étendant chaque jour ses racines de plus en plus profondes dans les affections du grand peuple Américain et attirant de plus en plus l'admiration du monde. Et nous tous ici présents, soit que nous appartenions à la vie Publique ou à la vie privée, avec des cœurs parfaitement reconnaissants envers le Dieu Tout-Puissant pour la conservation de bonheur et de la liberté de notre patrie, nous nous unissons en sincères et ferventes prières pour que l'édifice qui doit supporter cette première pierre puisse durer à jamais, avec ses murs et ses voûtes, ses dômes et ses tours, ses colonnes et ses établissements. Que Dieu sauve les Etats-Unis d'Amérique !"

DECES. En cette ville, le 7 du courant, J. B. Rodier, âgé de 90 ans. M. Rodier était, par ses qualités et ses vertus, un des plus respectables citoyens de Montréal. Ayant acquis par son travail et son industrie, une honnête aisance, il a pu, depuis plusieurs années, se dévouer entièrement au service des pauvres. La veuve, l'orphelin et tous les malheureux trouvaient en lui un père, un protecteur et un consolateur.

Marché Bourseaux.

— Samedi, 12 Juillet 1851. PRIX DES DENRÉES.

Table with columns for Farines, Grains, and Volailles et Gibiers. Includes items like Farine par quintal, Blé par minot, etc.

Table with columns for Viandes and Produits de la laiterie. Includes items like Bœuf par livre, Beurre frais par livre, etc.

Table with columns for Légumes and Divers. Includes items like Fèves américaines par minot, Saucissons par livre, etc.

Table with columns for Prix du Pain and Sucres. Includes items like Pain bis, Sucre d'étable par livre, etc.

Table with columns for Fruits. Includes items like Oranges par boîte.

ANNONCES.

SEANCES LITTERAIRES

COLLEGE DE MONTREAL.

1ère. SEANCE le 29 du courant à 8 h. p. m. 2de. le 30 du courant à 1 p. m. 3ème. le 31 du courant à 8 h. p. m. Séance de la distribution des PRIX le 31 du courant à midi. Les PORTES seront ouvertes à toutes les personnes qui daigneront honorer ces séances de leur présence. La rentrée des pensionnaires est fixée au 1er septembre ; et le lendemain matin à 8 h. se fera l'ouverture des classes. Montréal, 15 Juillet 1851.

COLLEGE JOLIETTE.

L'EXAMEN public de cet établissement aura lieu le 29 et le 30 du courant. Il sera suivi de la distribution solennelle des PRIX après laquelle commencent les VACANCES qui se termineront le 23 SEPTEMBRE prochain. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. E. CHAMPAGNEUR, Pte. Industrie, le 11 Juillet 1851.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

La Distribution Solennelle des PRIX aura lieu au Collège de St. Hyacinthe, jeudi, le 17 du mois présent, à 10 h. A. M. Les VACANCES seront données le même jour. Un train spécial de CHARS du chemin de fer, quittera le dit jour LONGUEUIL à 7 h. A. M. et St. HYACINTHE à 5 h. P. M. St. Hyacinthe le 4 Juillet 1851.

AVIS.

UN MAITRE D'ECOLE, sachant bien le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et muni de bonnes recommandations, ouvrira une place d'Instituteur à St. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LEFEVRE, curé de cette paroisse. Montréal, 4 Juillet 1851.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LES exercices littéraires du Collège de l'Assomption commencent, le vingt-un du courant à HUIT heures du matin et se termineront le vingt-trois à midi, par la distribution des prix. Les parents des enfants et les amis de l'éducation y sont spécialement invités. Les vacances commenceront immédiatement après la distribution des prix, et se termineront le 15 IZÉ DE SEPTEMBRE prochain. Tous les ÉCOLIERS ANCIENS et NOUVEAUX pour qui on aura retenu des places, sont priés de se rendre punctuellement pour l'ouverture des CLASSES qui aura lieu le DIX-SEPT au matin. On doit avoir averti aussi qu'aucun ÉCOLIER ne sera reçu sans payer le PRÉMIER QUARTIER en entrant, et que ceux qui ne seront point rendus pour l'ouverture des CLASSES, seront censés ne pas venir. J. BRE. DUPUY, Pte. Collège de l'Assomption, 1er. Juillet 1851.

COLLEGE DE CHAMBLY.

L'EXAMEN Public du Collège de Chamblay aura lieu le 22 et le 23 du courant. Il sera immédiatement suivi de la distribution solennelle des prix. Tous les parents des élèves ainsi que les amis de l'éducation, sont priés d'y assister. La rentrée des élèves est fixée au MERCREDI 27 SEPTEMBRE prochain. F. I. LAHAYE, Pte. P. G. C. C Chamblay, 1er. Juillet 1851.